



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2015

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 2 février 2015 à 20 :00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Mme Jessika Lacombe, mairesse.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et Mesdames les conseillères :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Dannie Mercier |
| 2- | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20 heures.

NO-15-013

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 2 février 2015 tel que lu par Mme Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Nomination d'un maire suppléant
5. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier
6. Demande de Monsieur Stéphane Dumas à la CPTAQ
7. Paiement des soupers pour le personnel électoral le jour du vote par anticipation et du scrutin
8. Aide financière CORA
9. Varia
10. Période de question (s)
11. Levée de la séance

Que le point «Varia» reste ouvert tout au cours de la séance ordinaire.

ADOPTE

NO-15-014

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 12 janvier 2015, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-15-015

**ACCEPTATION ET ADOPTION
DES COMPTES DU MOIS
ET DE L'ÉTAT DES REVENUS
ET DÉPENSES
(ÉTAT DES RÉSULTATS BUDGETÉS)
DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS
APPUYÉ PAR DANNIE MERCIER
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de janvier 2015, totalisant 35 615.30\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 01 à 05, totalisant 5 052.39\$ et autorisent la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés), la balance de vérification pour le mois de janvier 2015.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (PG Megagest) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Mme Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-15-016

**NOMINATION D'UN MAIRE
SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la nomination de monsieur Claude Blais, comme maire suppléant pour les mois de mars, avril et mai 2015.

Selon l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse, ou de vacance de son poste, le maire suppléant peut remplacer celle-ci pour siéger aux réunions prévues au Conseil des maires.

Claude Blais pourra la remplacer s'il y a lieu pour les mois de mars, avril et mai 2015.

ADOPTE

NO-15-017

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent la secrétaire-trésorière/directrice générale, madame Ghislaine Leblanc à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de l'amélioration du réseau routier auprès de monsieur Laurent Lessard, Député de Lotbinière-Frontenac et à signer tous les documents requis à cet effet.

L'aide financière porte sur les secteurs suivants : Rang 7, Rang 8, Petit8, Rue Principale, la Côte du Rang 9, Rang 9, Petit 9, Rang 10, Route Martineau, Route Roy, Route Côté, Route Rousseau, Route Laflamme, Rang Claque Pochette.

Ces endroits ont besoin de travaux d'amélioration de tout genre comme asphalte, rechargement, remplacement de ponceaux, refaire les accotements,

creusage de fossés, frais de remplacement de poteaux pourris et câbles. La municipalité est prête à contribuer 20 000\$ à ces travaux.

ADOPTE

NO-15-018

**DEMANDE DE MONSIEUR
STÉPHANE DUMAS À
LA CPTAQ**

Attendu que Stéphane Dumas souhaite vendre à Ferme Désy Inc. une partie du lot 4912591 constituée d'une érablière d'environ 4500 entailles;

Attendu que ce lot est situé en zone agricole et que Monsieur Dumas conserverait une partie du même lot, faisant en sorte qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour procéder au morcellement de la propriété;

Attendu que Ferme Désy Inc. exploite plusieurs érablières dans la région, dont certaines à Saint-Adrien-d'Irlande et qu'elle souhaite poursuivre le développement de son entreprise;

Attendu que cette transaction n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles, ni sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles du lot visé et des lots avoisinants;

Attendu que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par SOLANGES THIBAULT, appuyé par ROCK CÔTÉ et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

ADOPTE

NO-15-019

**PAIEMENT DES SOUPERS
POUR LE PERSONNEL ÉLECTORAL
LE JOUR DU VOTE PAR ANTICIPATION
ET DU SCRUTIN**

PROPOSÉ PAR : DANNIE MERCIER

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent qu'un montant approximatif de 180.00\$ soit alloué pour les soupers du personnel électoral le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin pour les élections partielles du 1^{er} mars 2015.

ADOPTE

NO-15-020

AIDE FINANCIÈRE CORA

PROPOSÉ PAR : DANNIE MERCIER

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de contribuer une aide financière de 50.00\$ au Club des ornithologues de la région de l'Amiante «CORA» suite à leur demande de janvier 2015.

ADOPTE

NO-15-021

CORRESPONDANCE

Communiqué de presse « Plan de développement de la zone agricole

NO-15-022

VARIA

Aucun

NO-15-023

PERIODE DE QUESTION(S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-15-024

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 10.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.